

COMMUNE DE SAINT SORLIN D'ARVES (Savoie)
Arrondissement de St Jean de Maurienne

N° 2023-09

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Sorlin d'Arves dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BAUDRAY Fabrice, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 février 2023

Nombre de Conseillers :	En exercice :	6
	Présents	6
	Votants	6

PRESENTS : MM. ARNAUD Marc, BALMAIN Christophe, BAUDRAY Fabrice, DIDIER Guy, RAMOS CAMACHO Marie, JOSSERAND Clara

ABSENTS : /

Adopté à :

POUR :	6
CONTRE :	0
ABSTENTIONS :	0

Madame RAMOS CAMACHO Marie a été élue secrétaire de séance

OBJET : Demande de renouvellement de classement de l'Office de Tourisme de Saint Sorlin d'Arves en catégorie 1

Vu l'arrêté du 12 novembre 2010 fixant les critères de classement des offices de tourisme
Vu les articles L.133-10-1 et D.133-20 et suivants du code du tourisme

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Considérant que les offices de tourisme peuvent être classés par catégories – I, II ou III - suivant le niveau des aménagements et services garantis au public en fonction de critères fixés par un tableau de classement élaboré par l'agence de développement touristique de la France Atout France et homologué par arrêté du ministre chargé du tourisme.

Considérant qu'il revient au conseil Municipal, sur proposition de l'office de tourisme, de formuler la demande de classement ou son renouvellement auprès du représentant de l'Etat dans le département,

Considérant que ce classement est prononcé pour cinq ans,

Considérant que l'Office de tourisme déposera un dossier de renouvellement de classement en catégorie I auprès de la Préfecture de la Savoie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le dossier de demande de renouvellement de classement de l'office de tourisme en catégorie 1

Envoyé en préfecture le 28/02/2023

Reçu en préfecture le 28/02/2023

Publié le 28/02/2023

ID : 073-217302801-20230227-2023_DCM09-DE



- **DECIDE** de solliciter auprès du Préfet de la Savoie le renouvellement du classement de l'Office de Tourisme de Saint Sorlin d'Arves en catégorie I.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à adresser ce dossier à Monsieur le Préfet de la Savoie en application de l'article D.133-22 du code du tourisme.

Pour extrait conforme
A Saint Sorlin d'Arves, le 28 février 2023

Le Maire,
Fabrice BAUDRAY



la secrétaire de séance
Paule RAMOS CAMACHO